

ÉVALUATION DES ENSEIGNANT-E-S NON À LA GESTION MANAGÉRIALE

LE PANNEAU SYNDICAL SUD ÉDUCATION #029 • MI-SEPTEMBRE 2016

Imposons des alternatives au management !

SUD éducation se bat pour la suppression du système actuel d'évaluation basé sur l'inspection-notation. Mais celui que projette le ministère pour le remplacer, basé sur l'instrumentalisation managériale de l'autoévaluation et l'entretien professionnel, est encore pire.

La grille d'évaluation définit neuf compétences générales qui relèvent en partie de dimensions comportementales. D'après le projet, dans le second degré, des compétences pédagogiques seront évaluées par le/la chef-fe d'établissement, qui produira en plus en dix lignes une évaluation du niveau des enseignant-e-s.

Les quatre « rendez-vous de carrière » commenceront tous par une inspection en classe, suivie d'un entretien avec l'inspecteur/trice à partir du bilan professionnel rédigé par l'enseignant-e. Cette autoévaluation pathogène ne peut être qu'un exercice hypocrite de soumission aux attendus institutionnels.

L'évaluation pourra déboucher sur une accélération de carrière... ou pas. Seuls 30% des enseignant-e-s pourraient bénéficier de cette accélération, 70% restant sur le carreau. La date de l'accès à la hors classe et l'accès ou non à la classe exceptionnelle dépendront ainsi de ces évaluations. La mise en place d'une « classe exceptionnelle » vient élargir encore l'écart de rémunération entre un-e débutant-e et un-e enseignant-e « méritant-e » en fin de carrière.

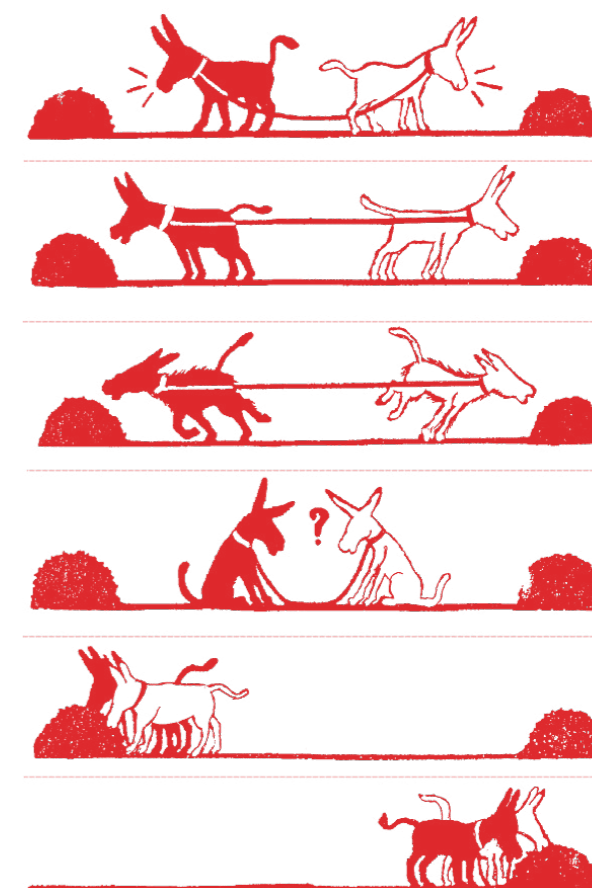
SUD éducation appelle les personnels à organiser la mobilisation pour s'opposer à toute transformation managériale de l'évaluation des personnels, imposer une évaluation purement formative et coopérative complètement déconnectée de l'évolution des carrières et des rémunérations, imposer la réduction du temps de service des enseignant-e-s devant élèves pour permettre la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.

Assez des collusions EN/MEDEF !

Courriel à tout-e-s les enseignant-e-s pour des stages en entreprise, formation de profs contractuel-le-s par une entreprise US low cost, financement du périscolaire par Total, stages Google au PAF, contrat du MEN avec Microsoft, semaine de l'entreprise, etc. Assez de cette soumission de l'éducation aux entreprises ! SUD éducation exige du ministère qu'il respecte l'indépendance du service public d'éducation. L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.

Contre la loi Travail et son monde

Lorsque nos luttes refluent, les surenchères sécuritaires, xénophobes et racistes reviennent et les politiques libérales redeviennent l'horizon indiscuté de nos sociétés. Alors la mobilisation tou-te-s ensemble doit se poursuivre et s'étendre, par la grève, les manifestations, les cadres d'auto-organisation. Parce qu'il faut imposer l'abrogation de cette loi et parce que nos luttes pour une transformation sociale radicale peuvent redonner sens à l'action collective pour ouvrir la voie à un véritable projet alternatif de société solidaire.



**POUR VOUS TENIR
AU COURANT DES LUTTES,
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :**
WWW.SUDEDUCATION.ORG